

BMA/WG  
**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**

Fraternité-Justice-Travail

-----  
PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE  
-----

**DÉCRET N° 2020 – 001 DU 08 JANVIER 2020**

portant reversement et reclassement de trois (03)  
commissaires de police, à titre de régularisation.

**LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ÉTAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n° 2019-40 du 07 novembre 2019 ;
- vu** la loi n° 2017-41 du 29 décembre 2017 portant création de la Police républicaine ;
- vu** la loi n° 2017-42 du 02 juillet 2018 portant statut des personnels de la Police républicaine ;
- vu** la loi n° 93-010 du 20 août 2003 portant statut spécial des personnels de la Police nationale ;
- vu** la décision portant proclamation, le 30 mars 2016 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 20 mars 2016 ;
- vu** le décret n° 2019-396 du 05 septembre 2019 portant composition du Gouvernement ;
- vu** le décret n° 2016-416 du 20 juillet 2016 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
- vu** le décret n° 2017-041 du 25 janvier 2017 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Économie et des Finances ;
- vu** le décret n° 2018-006 du 17 janvier 2018 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction générale de la Police républicaine ;
- vu** le décret n° 2016-137 du 17 mars 2016 portant statuts particuliers des corps des personnels de la Police nationale ;
- vu** le décret n° 2002-395 du 06 septembre 2002 portant identification des autorités investies du pouvoir de nomination et de promotion des fonctionnaires de la Police nationale ;
- vu** l'arrêt n° 12/CA en date du 25 janvier 2018, rendu par la Chambre Administrative de la Cour Suprême dans la procédure n° 2007-051/CA1 ;
- vu** le rapport du comité ad hoc créé par la note de service n° 124/DGPR/ SG/ DRHC/ SMAAC/SA du 29 mars 2019 portant exécution d'arrêts relatifs à la gestion de carrière de quatre (04) fonctionnaires de l'ex-police nationale à la retraite ;

*Af*

**sur** proposition du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,  
**le** Conseil des Ministres, entendu en sa séance du 08 janvier 2020,

## DÉCRÈTE

### Article premier

Les commissaires de police **Célestin Pierre BADET**, **Badébo Christophe AKELE** et **Saka Mama ADELODJOU** sont reversés et reclassés dans le corps des commissaires de Police suivant le tableau ci-après :